



Bernadette Cabouret (dir.)

La communication littéraire et ses outils : écrits publics, écrits privés

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Un Rouennais aux états généraux de 1789 : Pierre Nicolas de Fontenay

Anne Mézin

DOI : 10.4000/books.cths.4088

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Année d'édition : 2018

Date de mise en ligne : 27 novembre 2018

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

ISBN électronique : 9782735508631



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MÉZIN, Anne. *Un Rouennais aux états généraux de 1789 : Pierre Nicolas de Fontenay* In : *La communication littéraire et ses outils : écrits publics, écrits privés* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2018 (généré le 20 novembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/4088>>. ISBN : 9782735508631. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.4088>.

Un Rouennais aux états généraux de 1789 : Pierre Nicolas de Fontenay

Anne Mézin

Chargée d'études documentaires aux Archives nationales,
département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime (DMAAR)

Extrait de : CABOURET Bernadette (dir.), *La communication littéraire et ses outils : écrits publics, écrits privés*, éd. électronique, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques), 2018.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques dans le cadre de la publication des actes du 139^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Nîmes en 2014.

Entre le 1^{er} mai 1789 et le 23 juillet 1791, Pierre Nicolas de Fontenay a écrit six cent vingt-six lettres à Marie Élisabeth Ribard, son épouse¹. Ne serait-ce qu'en raison de leur nombre, ces lettres forment un ensemble remarquable.

Trois thèmes seront évoqués successivement : la présentation de Fontenay, de sa famille et de son milieu, une description générale de la correspondance, et les principaux sujets abordés dans ses lettres.

Fontenay, sa famille, son milieu

Né à Rouen le 27 septembre 1743, Pierre Nicolas de Fontenay était le fils de Nicolas Eustache de Fontenay, négociant à Rouen², et de Marie Marthe Marguerite Grandin, issue d'une des plus anciennes familles qui figuraient à Elbeuf dans le commerce et la manufacture de la draperie, et alliée aux autres familles importantes de la ville (Flavigny, Godet, Sevaistre, Duruflé etc.). Pierre Nicolas de Fontenay se trouvait de ce fait apparenté

¹ M^{me} de Fontenay rejoignit son mari du 5 au 21 août 1789, du 22 avril au 16 octobre 1790, puis du 24 juillet au 30 septembre 1791, ce qui interrompit leur correspondance. Les autres papiers de Fontenay gardés par sa descendance sont des lettres à son épouse pendant qu'il siégeait au Sénat entre 1804 et 1806.

² Guilbert, *Éloge nécrologique de M. de Fontenay*, p. 4 ; D. Sebban, « Pierre-Nicolas Defontenay ou la bourgeoisie au pouvoir » ; L. Soublin, *Le premier vote des Normands, 1789*, ch. VI, « Deux industriels du XVIII^e siècle, J.-B. Decrétot et P.-N. Defontenay », p. 231-241.

à tous ceux qui comptaient dans ce riche et influent milieu industriel normand. Il avait deux frères, Jean Eustache, officier de dragons³, et Alexandre⁴, dit Alex, avec qui il travaillait.

Fontenay avait épousé le 6 novembre 1770 à Rouen, en premières noces, Élisabeth Marguerite Thérèse Hurard⁵, et en secondes noces, le 3 juin 1776 à Saint-Vincent de Rouen, Marie Élisabeth Ribard⁶, fille de Jean Philippe Nicolas Ribard, conseiller-échevin et juge-consul de Rouen et de Marie-Catherine Guillemard. De ce second mariage, Pierre Nicolas de Fontenay eut de nombreux enfants, parmi lesquels Marthe Élisabeth (épouse Jacques Lézurier), Catherine Constance (épouse Pierre Grandin), Alexandre Nicolas, Marie Joséphine (épouse Ambroise Belhomme de Franqueville), Céleste Marie, Augustin Félix et Jacques (fig. 1).

Après des études dans les meilleurs établissements de Rouen, au séminaire de Joyeuse, à Rouen, qui accueillait les fils de bonne famille, puis chez les Jésuites⁷, Pierre Nicolas prit la suite de son père dans le commerce des tissus et des fils, dans le cadre duquel il importait de la laine d'Espagne et exportait des toiles en fil de lin. Il s'y consacra jusqu'en 1783, en collaboration avec son frère Alexandre, ce dernier s'occupant de la partie commerciale en France et à l'étranger.

³ Jean Eustache de Fontenay (né à Rouen, baptisé le 19 octobre 1744, mort à Louviers le 24 novembre 1803), gendarme de la garde du roi (1776), colonel attaché au corps des dragons en 1789, chevalier de Saint-Louis (1789). Lettre 134, 28 septembre 1789.

⁴ Alexandre de Fontenay (né à Rouen, baptisé le 3 février 1748 ; mort sans alliance à Rouen le 12 octobre 1833), négociant à Rouen ; il fut l'un des principaux industriels français de son époque ; membre du tribunal de commerce de Rouen dès 1801, il fut élu membre de la chambre des Cent-Jours ; chevalier de la Légion d'honneur, il était également franc-maçon : « Nicolas Ribard m'a fait part du zèle que mon frère Alex a montré dans tous nos troubles. Il est né trop tôt, il est dévoré du patriotisme avant d'avoir une patrie. Il mérite bien que nous lui en donnions une » : lettre 82, 23 juillet 1789.

⁵ Née à Rouen le 2 juillet 1753, fille de Pierre Louis Hurard, banquier, et d'Élisabeth Marguerite Ribard ; morte à Rouen le 30 août 1771.

⁶ Née à Rouen le 28 septembre 1757 ; morte à Paris le 26 décembre 1809. Parmi les souvenirs de la famille Fontenay, aujourd'hui dispersés, figurait une miniature représentant Élisabeth de Fontenay en robe décolletée, un king-charles dans les bras.

⁷ Guilbert, *Éloge nécrologique de M. de Fontenay*, p. 4.

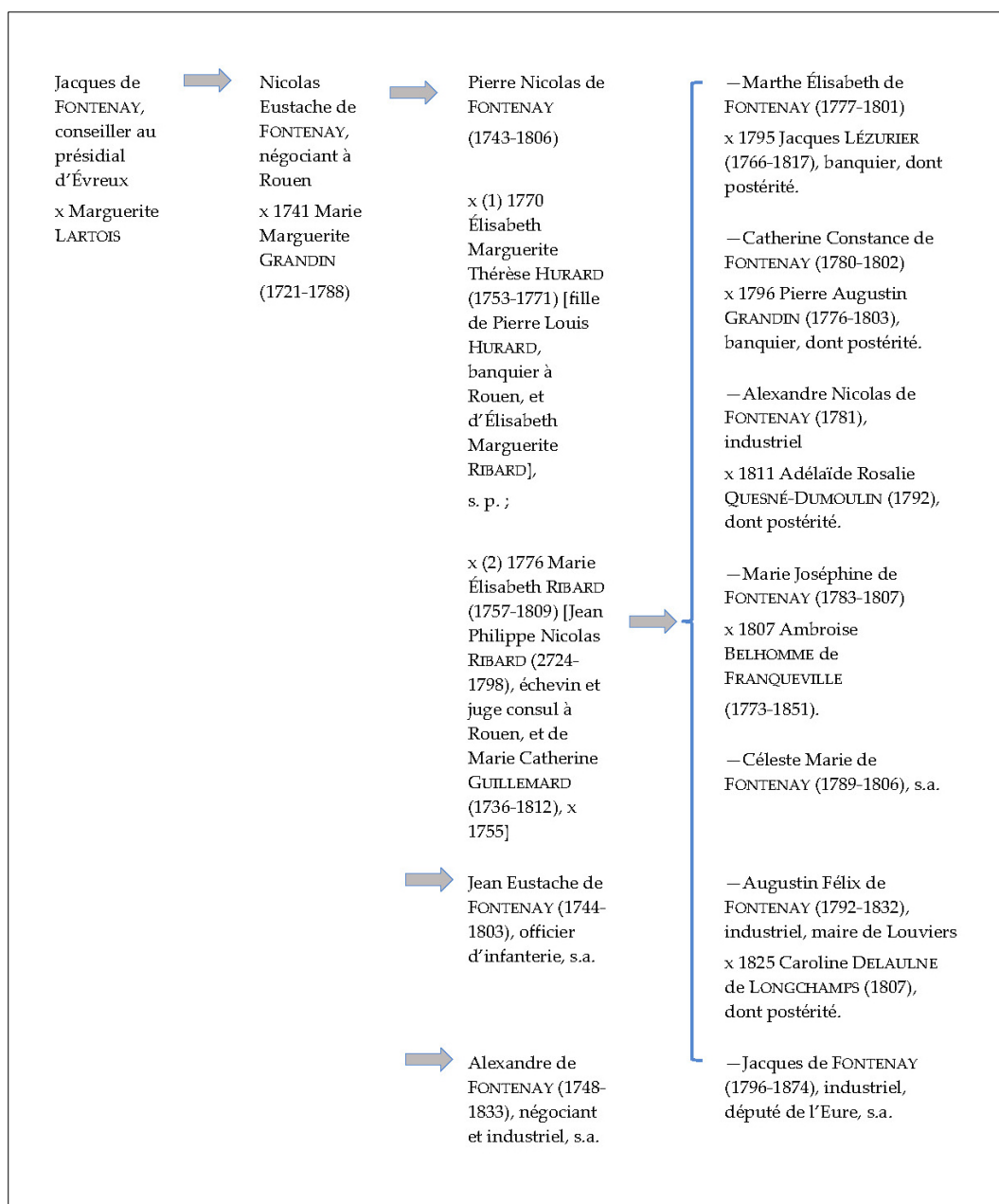


Fig. 1 – Tableau généalogique des Fontenay. Doc. A. Mézin.

Passés à l'industrie, les frères Fontenay participèrent à la mutation de Louviers lorsque le travail du coton fut ajouté à la production traditionnelle des draps de laine, qui avait fait la richesse de la ville. Dès 1780, ils avaient acheté au faubourg Saint-Germain, sur l'île de la Salle du Bois, des moulins à blé et à tan, en vue d'y installer leur future manufacture

hydraulique de coton⁸. Désormais industriels, ils figurèrent parmi les « premiers et des plus forts actionnaires de la filature de Louviers⁹ », filature appelée « usine de la Mécanique », dont la création fut décidée en 1784. Elle fut l'une des toutes premières manufactures françaises utilisant le *water-frame*, une machine qui permettait de carder et filer le coton à l'aide de la force hydraulique, seul moyen de « diminuer le prix de la main-d'œuvre [...] pour soutenir la concurrence anglaise¹⁰ ».

« Dans ladite machine, tout marche ensemble d'un mouvement égal et réglé comme celui d'une horloge. Une seule roue peut faire aller 6 000 broches à la fois et avec elles, toutes les opérations préparatoires, en sorte que cette seule roue produirait dans toutes les machines 160 000 mouvements particuliers et différents¹¹. »

En 1786, l'usine de la Mécanique de Louviers comptait « dix-huit mécaniques à carder, trente-six mécaniques à filer de cinquante-huit fuseaux chacune, sans compter les mécaniques pour filer en gros, le tout mis en mouvement par une seule roue hydraulique¹² ». Les Fontenay s'associèrent à Jean-Baptiste Decrétot¹³ et aux frères Petou. Pour développer leur production, les associés firent appel à John Theakston, dit Wood, et John Flint, dit Hill, deux « artistes mécaniciens » anglais, anciens ouvriers des ateliers de Cromford. Alexandre de Fontenay fit plusieurs voyages en Angleterre pour y étudier les techniques de fabrication. Les bâtiments¹⁴ de l'usine de la Mécanique furent construits en

⁸ V. Quesney, *Éloge de Monsieur P.-N. Defontenay, de Rouen*.

⁹ *Ibid.*, p. 5. Voir également J.-M. Chaplain, *La chambre des tisseurs*, p. 41, 73, 78 ; B. Bodinier, « L'industrie en Révolution ».

¹⁰ J.-M. Chaplain, *La chambre des tisseurs*, p. 137, citation tirée de la demande de privilège faite en 1784 (Arch. nat., F//12/1339).

¹¹ *Ibid.*, p. 80 (Arch. nat., F//12/1339).

¹² *Id.* (Arch. nat., F//12/1365).

¹³ Jean-Baptiste Decrétot (1743-1817), industriel en textiles à Louviers, qui avait implanté sa grande fabrique en forme de H rue de l'Hôtel de Ville (actuelle rue Mendès-France) ; élu le 23 mars 1789 député du tiers état pour le bailliage de Rouen (Pont-de-l'Arche).

¹⁴ Ils avaient la forme d'un grand T et enjambaient un bras de l'Eure. Leur rez-de-chaussée était construit avec des pierres et des briques, et les étages en pans de bois. Ils disparurent à cause d'un incendie à la fin du XIX^e siècle et il n'en reste qu'une chute d'eau désaffectée. En 1799, une seconde chute d'eau, située à Vilette, a été convertie en filature de coton par les « intéressés de la Mécanique ». Elle fut incendiée accidentellement en 1824. En 1829, Poussin, fabricant à Elbeuf, acquit la société Defontenay et fit construire une manufacture de draps à la place de l'ancienne filature. J.-M. Chaplain, *La chambre des tisseurs*, p. 140-141, 193 (plan), 194.

1785-1786, probablement sur des plans de l'architecte François Guérault¹⁵, et des machines furent installées dans leurs quatre étages¹⁶. Le travail de nuit y fut organisé avant 1790. En 1804, deux équipes de 475 personnes chacune se relayaient jour et nuit pour assurer « une production ininterrompue de filés¹⁷ ».

En 1787, à la mort de l'oncle Jean Holker¹⁸, les Fontenay achetèrent aussi les actions vendues par les anciens détenteurs de « la manufacture des velours de coton établie dans l'emplacement de Saint-Paul¹⁹ » située à Rouen et alors au bord de la ruine. Les frères Fontenay prirent des participations dans d'autres affaires. Ils apportèrent leur concours à Descroizilles l'aîné, un chimiste reconnu qui avait adapté à l'industrie le procédé de blanchiment des textiles utilisant l'acide muriatique (procédé découvert par Berthollet²⁰), ce qui permettait de poursuivre le travail même pendant l'hiver. Fontenay contribua aussi à des armements de navires. De plus, de nombreuses mentions font référence à des remboursements d'avances pouvant aller jusqu'à 16 000 livres, avances qu'il semblait avoir consenties à nombre de ses amis et relations.

À l'époque de la correspondance, les Fontenay demeuraient dans une maison de la rue des Charrettes²¹, rive droite, à proximité des quais de Seine et du domicile des Ribard, parents de Mme de Fontenay. Riches citadins, les Fontenay n'avaient pas cherché à se faire passer pour nobles en achetant un domaine rural ou des charges anoblissantes. Ils ne possédaient alors pas de résidence à la campagne et faisaient des séjours chez l'oncle

¹⁵ François Guérault (1745-1804), architecte rouennais.

¹⁶ J.-M. Chaplain, *La chambre des tisseurs*, p. 140.

¹⁷ *Ibid.*, p. 82.

¹⁸ Marie Marguerite Thérèse Ribard (1728-1791) avait épousé en secondes noces en 1776 Jean Holker (1719-1786) ; originaire de Strarford (Lancashire), ce catholique était venu s'établir en France en 1745 et on lui attribue l'introduction en France en 1771 de la *jenny*, rouet amélioré qui permettait à la fileuse d'augmenter son rendement de 8 à 80 fois. En 1778, les frères Fontenay avaient aussi repris une partie des 82 000 livres du papier-monnaie du Congrès continental de leur oncle Holker (Arch. nat., MC/XCVIII/628, 22 décembre 1778 ; M. Zylberberg, *Capitalisme et catholicisme dans la France moderne*, p. 190, n. 81).

¹⁹ Guilbert, *Éloge nécrologique de M. de Fontenay*, p. 5.

²⁰ Claude Louis Berthollet (1748-1822), médecin du duc d'Orléans, chimiste, reçu à l'Académie des sciences en 1781.

²¹ La rue des Charrettes fut complètement détruite lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale.

Joseph Grandin²² dans sa propriété de La Villette, à Elbeuf. Fontenay évoquait fréquemment « le jardin d'Alexandre²³ », qui se trouvait au hameau d'Eauplet, à Sotteville-lès-Rouen, sur la rive gauche. Il s'agissait vraisemblablement d'un verger de bord de Seine et de quelques bâtiments de ferme.

À côté de ses activités professionnelles, Fontenay ne négligea pas son engagement politique dans la cité. Successivement trésorier et administrateur de l'hôtel-Dieu de Rouen (1769), quartenier (1779), puis échevin (1782), il fut élu juge-consul de cette ville à trois reprises, étant entré à la chambre de commerce en 1774 ; il en fut le syndic dix ans plus tard. Au cours de ces mêmes années, il fut initié à la maçonnerie dans la loge de la Céleste Amitié de Rouen²⁴.

Membre de la commission intermédiaire de l'assemblée provinciale en 1788, il y fut « chargé des dossiers intéressant l'industrie régionale et les travaux publics²⁵ ». Il fut élu député du tiers état de Rouen aux États généraux le 21 avril 1789. À l'Assemblée constituante, il fit partie des députés assidus, mais effacés. Il y fut membre du Comité pour l'agriculture et le commerce en septembre 1789²⁶. Il fut chargé de présenter le « rapport sur le commerce au-delà du cap de Bonne-Espérance », qui permit par le vote de l'Assemblée du 19 juillet 1790 de concentrer les retours des Indes Orientales à quelques ports comme Lorient et Le Havre, afin de ne pas provoquer de distorsion de prix sur les marchandises importées et d'éviter la fraude. Fontenay indique également qu'il est intervenu pour faire passer un amendement sur les frais des lettres de change venant de l'étranger, qui fut soutenu par Le Couteulx de Canteleu²⁷, et dont *Le Moniteur* fit mention²⁸.

²² François Louis Joseph Grandin (1728-1805), écuyer, prévôt de la connétablie de France à Elbeuf.

²³ Lettre 8, 8 mai 1789 ; lettre 310, 21 mars 1790 ; lettre 351, 21 octobre 1790 ; lettre 377, 18 novembre 1790 ; lettre 413, 26 décembre 1790 ; lettre 520, 12 avril 1791 ; lettre 521, 13 avril 1791.

²⁴ Voir à ce sujet les travaux d'É. Saunier, notamment *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles*.

²⁵ F. Burkhard, « Six destins ».

²⁶ Lettre 111, 5 septembre 1789.

²⁷ Jean Barthélemy Le Couteulx de Canteleu (1746-1818), l'un des dirigeants de la banque Le Couteulx dès 1788 ; député du tiers état pour la ville de Rouen, membre du Comité des finances de l'Assemblée constituante, dont il fut l'un des principaux orateurs dans les domaines économiques et financiers.

²⁸ Lettre 458, 9 février 1791.

En décembre 1789, Pierre Nicolas de Fontenay avait rejoint la Société des amis de la Constitution, ou club des Jacobins, rue Saint-Honoré, « où il y a une société assez nombreuse de députés²⁹ », qu'il délaissa vers le mois de juin 1790 pour se rapprocher du club de 89, les plus modérés.

De retour à Rouen dès la dissolution de la Constituante le 30 septembre 1791, Fontenay fut élu à plusieurs reprises maire de Rouen (décembre 1789-novembre 1792, octobre-novembre 1793), avant d'être emprisonné sous la Terreur. De nouveau maire après le 9 Thermidor, il reçut Bonaparte lors de sa visite en Normandie, en octobre 1802 ; il fut nommé membre du Conseil général du commerce et des manufactures (1803), puis du Sénat impérial (18 février 1804). Le décret du 1^{er} vendémiaire an XII (24 septembre 1803) ayant intégré les « écharpes d'honneur » à la Légion d'honneur, il en fut nommé chevalier le 8 octobre suivant, puis élevé directement au grade de commandeur le 19 juin 1804.

Il mourut à Paris le 10 février 1806 et fut inhumé dans le caveau de sa famille, situé à Saint-Vincent.

Avec son beau-père, Fontenay figurait en bonne place sur le tableau de Lemonnier³⁰, *Hommages rendus au roi Louis XVI par la chambre de commerce de Normandie, souvenir de la visite du souverain à Rouen le 28 juin 1786*. Ce tableau disparut lors du bombardement de Rouen, en 1944. Le musée des Beaux-arts de Rouen conserve le tableau de Boilly³¹. Une *Scène de la vie publique de Pierre Nicolas de Fontenay, maire de Rouen en 1792* représentant Fontenay ceint de son écharpe de maire, domptant l'émeute du 25 août 1792³² ; une sépia d'Isabey³³ montrant Bonaparte visitant l'usine de la Mécanique sous la conduite de

²⁹ Lettre 223, 23 décembre 1789.

³⁰ Anicet Charles Gabriel Lemonnier (1743-1824), peintre d'histoire et de genre, qui exposa au Salon de 1785 à 1814 ; prix de Rome (1772) ; agrégé à l'Académie de peinture (1789) ; administrateur de la manufacture des Gobelins (1810-1816) ; il participa activement à la création du musée des Beaux-arts de Rouen. Son tableau le plus connu est *Une Soirée chez madame Geoffrin* (1812). En 1791, Fontenay suivit avec une grande curiosité l'exécution d'un grand tableau allégorique représentant le génie du commerce et la découverte de l'Amérique, également destiné à la chambre de commerce de Rouen.

³¹ Louis Léopold Boilly (1761-1845), portraitiste.

³² Guilbert, *Éloge nécrologique de M. de Fontenay*, p. 10.

³³ Jean-Baptiste Isabey (1767-1855), portraitiste et miniaturiste.

Fontenay font également partie des collections du musée. Enfin, se trouvent à l'hôtel de ville de Rouen son buste en marbre blanc ainsi que ses propres clés de la ville³⁴.

Description générale de la correspondance

Les lettres ont été écrites le plus souvent à la hâte, à la fin de la séance du soir, ou le matin avant d'y retourner, comme une sorte de journal des événements politiques extraordinaires auxquels leur auteur prenait part. Mme de Fontenay, qui avait bien conscience d'avoir épousé un « grand homme », avait numéroté toutes les lettres et les rangea dans des chemises cartonnées, toujours existantes. C'était une correspondance privée, et destinée à le rester.

Malgré la précision des propos et faits rapportés, rien ne permet de dire si Fontenay prenait ou non des notes au cours des séances. Les conditions matérielles n'y étaient pas favorables. Il semble plutôt qu'il écoutait avec attention ce qui se disait, et qu'il en restituait très fidèlement le contenu, après l'avoir confronté avec ce qui était imprimé dans les journaux. Ses écrits sont alertes et donnent une impression d'archives orales. Le ton y est très libre, peu « politique » malgré une partialité tangible, car l'auteur ne cache pas ses opinions et ses sentiments. Tout au plus peut-on observer un peu de prudence dans les premières lettres.

Les nouvelles familiales y sont mélangées avec les informations publiques, qui constituent l'essentiel du propos. Les lettres sont plus ou moins longues, selon la matière et le temps dont disposait leur auteur pour les écrire. Celles de la fin de la période ne sont pas significativement plus courtes que les premières. Quand Fontenay a été témoin direct de ce qu'il décrit, le récit est circonstancié, le style rapide, presque haletant ; quand il s'agit de rapporter des anecdotes ou des faits divers, le propos est mesuré et l'auteur conseille souvent à sa femme de compléter l'information qu'il lui donne par la lecture des journaux. Jusqu'à la fin de la correspondance, il s'applique à donner son point de vue personnel sur les événements, réformes et discussions parlementaires souvent contradictoires. Ces dernières, rapportées dans le détail, offrent un contraste curieux entre une réflexion mûrie et argumentée et une improvisation parfois déroutante.

³⁴ Le tableau de Boilly, le dessin d'Isabey et clés avaient été légués par Jacques de Fontenay, le dernier fils de Pierre Nicolas, au moment de sa mort en 1874.

Le ton affectueux des lettres est celui d'un bourgeois bien ancré dans sa cité, bon époux et père de famille responsable. Très attentif à conserver des relations directes avec ses enfants, il suit avec vigilance les progrès de leurs études et s'implique dans leur éducation. Fortement centrés sur leur famille, les Fontenay étaient aussi engagés dans des œuvres sociales, notamment des quêtes pour les pauvres auprès de leurs amis et relations³⁵.

Les lettres révèlent qu'au-delà de l'action sociale, les Fontenay s'intéressaient sincèrement à la chose publique, ce qui passait en particulier par la lecture de la presse. En plus de l'inévitable *Journal de Normandie*³⁶, Fontenay essaya toutes sortes de publications, que les circonstances multiplièrent. L'éventail était large, entre *Le Point du jour ou Résultat de ce qui s'est passé la veille à l'Assemblée nationale*, créé par Barère³⁷ en juin 1789³⁸ ; le *Journal de Paris*³⁹ ; *L'Observateur à l'Assemblée nationale*⁴⁰ ; le *Courrier de Provence*, qui est « le journal de Mirabaud⁴¹ », et qui avait l'avantage de donner des comptes rendus très exacts, mais aussi *Le Mercure de France*⁴², *Le Moniteur universel*⁴³ et même *L'Ami des patriotes*⁴⁴.

Cette correspondance montre encore une vie sociale soutenue. Fontenay y évoquait surtout les notables de Rouen, d'Elbeuf et de Louviers. En plus de la famille proche, comme les Ribard et les Hurard, la parentèle formait un premier cercle : les oncles, tantes et cousins Grandin, Godet, Holker, Delisle, Le Vieux. Quand il ne se confondait pas avec la famille, le monde du négoce normand en constituait un second : Decrétot, Le Breton,

³⁵ Lettre 413, 26 décembre 1790.

³⁶ Lettre 458, 9 février 1791.

³⁷ Bertrand Barère (1755-1841), avocat au parlement de Toulouse, député du tiers état de la sénéchaussée de Bigorre.

³⁸ Lettre 79, 20 juillet 1789.

³⁹ Lettre 89, 30 juillet 1789.

⁴⁰ Créé par Jean Félix Gabriel Feydel (1744-1827), ce journal parut entre le 8 août 1789 et le 12 octobre 1790.

⁴¹ Lettre 114, 8 septembre 1789. Honoré Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau (1749-1791) ; repoussé par la noblesse de Provence, il fut élu du tiers état de la sénéchaussée d'Aix-en-Provence.

⁴² Lettre 181, 12 novembre 1789.

⁴³ Lettre 346, 20 octobre 1790.

⁴⁴ Journal fondé par Michel Louis Étienne Regnaud de Saint-Jean-d'Angély (1760-1819), avocat, député du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély ; également fondateur du *Journal de Versailles* en 1789 et collaborateur au *Journal de Paris*. Lettre 413, 26 décembre 1790.

Hellot, Begouën Demeaux, Limozin, Duruflé, Midy. La bonne société rouennaise formait un autre vivier, avec les Barrois d'Orgeval, Legrand de Boislandry, Thouret, Laumonier et autres Quillebeuf. Tous ces parents, amis et connaissances sont donc évoqués au fil des lettres, et notamment deux familles qui se détachent nettement, les Le Couteux et les Le Carpentier de Chailloué. Les lettres de Mme de Fontenay n'ont pas été conservées ; même si, d'après son époux, elles l'auraient mérité.

Les sujets de la correspondance

Outre les affaires familiales, les lettres sont largement consacrées aux nouvelles politiques.

Les événements de la Révolution forment un premier sujet. La première lettre mentionne l'émeute tragique survenue à la fabrique Réveillon. Suivirent l'ouverture solennelle des États généraux, l'affrontement entre le tiers état et les deux autres ordres pour parvenir au vote par tête et non par ordre, la constitution du tiers état en Assemblée nationale et le serment du Jeu de paume, le tout sur fond de menace de soulèvement populaire.

Fontenay ne fut pas un témoin direct de la prise de la Bastille, car il se trouvait à Versailles avec la majorité des députés. En revanche, il s'attarde non sans une certaine complaisance sur le massacre commis par la populace le 12 juillet de l'éphémère contrôleur des Finances Foulon et de son gendre Bertier de Sauvigny, l'intendant de Paris. Fontenay fait un récit enlevé de la nuit du 4 août, mais donne l'impression de s'être laissé surprendre par les événements d'octobre, dont il attribue l'unique responsabilité au fameux repas des gardes. Sont également mentionnés les troubles en province, les catastrophes naturelles, l'affaire de l'hôtel de Castries. La mort et les funérailles de Mirabeau, le transfert de la dépouille de Voltaire au Panthéon, la fuite de Varennes et l'arrestation de Duveyrier au Luxembourg sont les derniers événements évoqués.

Le second groupe de nouvelles se rapporte à la Normandie, notamment les événements survenus pendant l'été 1789, avec la mise à sac de Rouen en juillet par des bandits, les Carabots, et la destruction des machines textiles, métiers à tisser et cardeuses mécaniques, accusées de provoquer du chômage⁴⁵. La mise en application des réformes

⁴⁵ Les destructions de machines à filer du mois de juillet 1789 causèrent une vive inquiétude aux Fontenay : « Je le suis surtout des inquiétudes que tu éprouves ainsi que mon frère. Je crains que cela ne prenne sur sa santé. Je

religieuses et l'élection du premier évêque constitutionnel de Rouen, Louis Charrier de La Roche, à laquelle Fontenay prit une part significative, sont aussi rapportées avec force détails.

Les complots et rumeurs forment encore un sujet récurrent de la correspondance. Les conspirations étaient forcément le fait des « aristocrates », qui s'opposaient à la marche de la Révolution ; voire de l'étranger, comme par exemple des Anglais, qui auraient eu le projet d'envahir la France à la fin de 1789, ou les armées royalistes du prince de Condé. De même, le vote de la Constitution civile du clergé provoqua une réaction du clergé conservateur. En juillet 1791, un attentat contre l'autel de la Patrie fut déjoué au Champ-de-Mars à Paris, mais il y eut quelques morts et des blessés, et la loi martiale fut proclamée.

Fontenay évoque les premiers départs en émigration au lendemain de la prise de la Bastille, et surtout celui de Mesdames, tantes du roi, début 1791, donnèrent lieu au vote d'une première législation sur « les absents », qui fut complétée en octobre 1791 et juillet 1792.

Il décrit l'Assemblée nationale, aussi bien son fonctionnement que ses conditions matérielles. De sa plume acérée, Fontenay livre des descriptions vivantes des principaux membres de l'Assemblée, ceux qu'il admire, comme l'Abbé de Montesquieu, Mirabeau ou Thoureux ; ceux qui l'indisposent, tel Necker ; ou encore ceux qu'il déteste, comme l'abbé Maury.

L'œuvre de l'Assemblée constituante constitue un volet important de la correspondance. Les réformes politiques y sont largement évoquées, que ce soit la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, la délicate et inconfortable question de l'esclavage, l'élaboration de la constitution et enfin la réforme administrative du royaume, avec le découpage du territoire en départements.

Un deuxième groupe de réformes évoquées dans les lettres concerne la justice, avec la suppression des parlements et la mise en place d'un nouveau système judiciaire, ainsi que la réforme pénale qui introduisit le jury d'accusation.

sais avec quelle vivacité il prend les choses, quel zèle il avoit mis pour l'établissement des machines à filer et qu'il doit voir avec regret retarder le bien qu'il vouloit faire » (lettre 80, 21 juillet 1789).

Principale cause de la réunion des États généraux, le rétablissement des finances publiques constitue aussi une partie importante des sujets traités. La recherche des mesures de secours pour combler le déficit public occupa en premier lieu les députés. On essaya d'abord de lancer en août 1789 deux emprunts, qui ne rencontrèrent pas le succès escompté. La contribution patriotique, volontaire et unique, égale au quart des revenus, fut ensuite votée le 1^{er} octobre. On décida aussi de nationaliser les biens du clergé et des corps laïques et on vota au printemps 1790 l'émission de billets de caisse, ou assignats, que l'État garantit sur ces biens nationaux, en leur attribuant un taux d'intérêt de 3 %.

Le système fiscal fut reconstruit, avec pour principe l'égalité devant l'impôt et la suppression de certains anciens impôts tels que les droits féodaux, la dîme et la gabelle. Pour les remplacer, une taxe d'habitation fut mise en place. Les droits d'octroi et de péage furent supprimés, mais on institua un nouveau tarif douanier ainsi que des patentes sur les anciens métiers, les médecins et les chirurgiens.

Les réformes religieuses forment une part importante de l'œuvre de la Constituante. Elles touchèrent non seulement les biens du clergé, mais aussi l'engagement personnel de ses membres, avec pour fondement le principe de la liberté individuelle. Les vœux solennels monastiques furent supprimés dès février 1790, et une Constitution civile du clergé fut adoptée en juillet suivant, remettant à l'État le soin de l'organisation administrative du clergé. En novembre, un décret imposa aux ecclésiastiques un serment à cette Constitution civile du clergé, obligatoire pour l'exercice d'un ministère sacerdotal, qui fut sanctionné par Louis XVI en décembre suivant. Les premières prestations de serment, telle celle de Talleyrand, et les nominations des nouveaux évêques sont largement évoquées, de même que les troubles causés par les opposants et la condamnation par le pape de la Constitution civile.

D'autres réformes sont citées, comme celles touchant à l'armée et à la gendarmerie, les réformes civiles ou l'affaire d'Avignon.

Pleinement conscient de participer à des événements historiques exceptionnels, Pierre Nicolas de Fontenay s'enthousiasmait à l'idée de construire un monde nouveau. Une « union des ordres » qui durerait permettrait à la France de reprendre en Europe « la place qui lui appartient » :

« C'est un fait unique dans l'histoire qu'une aussi grande Révolution se soit opérée par des petits écrits et des conversations. Jamais l'opinion n'a mieux mérité le titre de reine du monde⁴⁶. »

Il croyait à la légitimité des idées nouvelles, étant convaincu qu'elles s'imposeraient et mettraient un terme à l'ancien ordre social. Pour lui, l'éducation du peuple était la condition du succès de la Révolution. Toutefois, s'il pensait qu'elle était bien au-dessus des intérêts personnels, il estimait que « le propre de notre Révolution sera, j'espère, de n'avoir fait l'avantage de personne et le bien de tous⁴⁷ ». Il resta royaliste, même après la fuite de Varennes, et déplora le « républicanisme » de certains.

Avec le retour de son épouse à Paris et jusqu'à la fin de la Constituante, on ne dispose plus des commentaires de Pierre Nicolas de Fontenay sur les travaux de l'Assemblée. On aurait pourtant aimé connaître son opinion sur les ultimes réformes de la Constituante, notamment l'abolition des décorations et signes extérieurs de distinction et de naissance (30 juillet), la fin de la discussion de la Constitution, le vote de la loi organique sur la presse (23 août) ou la promulgation du Code pénal (25 septembre). On aurait aussi voulu vivre par lui les élections à l'Assemblée législative et la dernière journée du 30 septembre 1791.

Bibliographie

BODINIER Bernard, « L'industrie en Révolution », dans *La Normandie orientale en transition, Révolution-Empire*, Cahiers Léopold Delisle, t. XLVII, 1988, fasc. 1-2, p. 5-11.

BURKHARD F., « Six destins », dans Comité régional d'histoire de la Révolution française, Haute-Normandie (dir.), *À travers la Haute-Normandie en Révolution, 1789-1800, Études et recherches*, Luneray, 1992, p. 404.

CHAPLAIN Jean-Michel, *La chambre des tisseurs. Louviers : cité drapière, 1680-1840*, Seyssel, Champ Vallon, 1984, 302 p.

⁴⁶ Lettre 57, 27 juin 1789.

⁴⁷ *Ibid.*

COMITÉ RÉGIONAL D'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (Haute-Normandie), *À travers la Haute-Normandie en Révolution, 1789-1800, Études et recherches*, Luneray, 1992, 448 p.

GUILBERT, *Éloge nécrologique de M. de Fontenay, ancien maire de Rouen, et membre du Sénat-Conservateur, lu les 1^{er} et 15 mars de l'an 1806, dans les séances de la Société libre d'émulation de Rouen*, par Ph. J. Ét. Vt. Guilbert, Rouen, 1806, 19 p.

QUESNEY Victor, *Éloge de Monsieur P.-N. Defontenay, de Rouen*, par Victor Quesney, chef de division dans les bureaux de la préfecture de la Seine-Inférieure, membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, et de la Société libre d'Émulation, de Rouen, Rouen, impr. F. Baudry, 1806, 23 p.

SAUNIER Éric, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles*, 6 000 francs-maçons de 1740 à 1830, Rouen, Presses universitaires de Rouen, 1998, 556 p.

SEBBAN Denis, « Pierre-Nicolas Defontenay ou la bourgeoisie au pouvoir », mémoire de maîtrise dirigé par Claude Mazauric et Gérard Lemarchand, université de Rouen, 1987.

SOUBLIN Léopold, *Le premier vote des Normands, 1789*, Fécamp, 1981, 328 p.

ZYLBERBERG Michel, *Capitalisme et catholicisme dans la France moderne. La dynastie Le Couteulx*, Paris, 2001, 390 p.

Résumé

Entre le 1^{er} mai 1789 et le 23 juillet 1791, Nicolas de Fontenay (1743-1806), riche industriel et député du tiers état de Rouen aux États généraux, a écrit quotidiennement à son épouse Élisabeth Ribard ; cette correspondance a été interrompue à trois reprises, lors des séjours de Mme de Fontenay auprès de son mari. Ces lettres ont été écrites comme une sorte de journal des événements politiques exceptionnels auxquels Fontenay prenait part ; il tenait à y associer sa famille, en particulier son beau-père et son beau-frère. Il s'agit d'une correspondance privée et destinée à le rester. Le ton y est donc très libre et l'auteur ne cache pas ses opinions et ses sentiments. Les nouvelles familiales y sont entremêlées aux nouvelles publiques qui constituent l'essentiel du propos. Les lettres sont plus ou moins longues, selon la matière et le temps dont dispose leur auteur pour les écrire, les dernières n'étant pas

significativement plus courtes que les premières. Rien qu'en raison de leur nombre, les 626 lettres Fontenay forment un ensemble tout à fait remarquable, qui mérite d'être connu.